

Auguste et à Maïa-Augusta avec deux statues de ces divinités et une image de Tibère. On voit par là que Mercure ne venait qu'en tiers dans cette manifestation religieuse ; et encore faut-il remarquer qu'il s'agissait non d'un culte public, témoignage de la vénération d'une ville, mais simplement d'un acte de dévotion émanant d'un simple particulier, et provoqué par une cause tout intime, toute personnelle, l'accomplissement d'un vœu.

Les exemples de faits identiques motivant un acte semblable sont nombreux chez nous. Nous possédons ainsi (Musée lapidaire, n° 238), un monument votif en l'honneur de Mars-Auguste; un second (n° 481), aux divinités Auguste et à Apollon; un troisième au dieu Sylvain-Auguste (n° 605), sans compter les inscriptions relatives à Diane-Auguste, à Vesta-Auguste et à Vulcain-Auguste (n°s 420 et 95). Le monument votif à Mercure et à Maïa ne prouve donc rien en faveur de l'hypothèse de M. d'Arbois de Jubainville (2). Lyon celtique a pu être dédié à Mercure

---

MM. Montfalcon, Duruy et Commarmont. Une simple chapelle eut été désignée, d'ailleurs, sous le vocable d'*ædicula* ou sous celui de *sacellum*. Cette distinction est nettement indiquée dans le passage suivant de Tite-Live : *Ædiculam Victoriae Virginis propè ædem Victoriae M. Porcius Cato dedicavit* (XXXV. 9). Voyez aussi : Musée lapidaire, n° 605. (Note de la Rédaction.)

(2) Les conséquences, qu'on est en droit de tirer de l'Association du culte d'Auguste avec celui de Mercure, ne sauraient être écartées, parce que d'autres dieux du Panthéon romain ont pu partager les honneurs rendus à ce prince, déifié après sa mort. D'abord, en ce qui concerne Maïa, cette déesse étant la mère de Mercure, il était naturel qu'elle eut les mêmes autels que son fils. Quant aux autres divinités, elles n'en demeuraient pas moins, en Gaule, à un rang inférieur à Mercure, sous la domination romaine, comme au temps de l'indépendance gauloise. Ce fait avait déjà appelé l'attention de nos anciens historiens. On peut consulter notamment, sur ce point, un curieux chapitre des